

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ACTUALITÉS

Le discours du président du Conseil des ministres, contient un passage d'une importance capitale, et qui n'a échappé à personne. Le voici :

« Toutes les carrières sont libres et ceux qui n'ambitionnent pas d'entrer dans les fonctions publiques peuvent se préparer où et comme ils veulent aux innombrables professions libérales, commerciales ou industrielles qui leur sont ouvertes, mais le service de l'Etat n'est pas une profession, c'est une fonction ; il ne suffit pas d'y mettre de la résignation, il y faut du dévouement, et si son enseignement blesse une conscience, comment n'éprouve-t-elle pas un scrupule au moins égal à le servir ? »

Ce que cette phrase a fait couler d'encre depuis dimanche, c'est inimaginable ! Inutile, n'est-ce pas ? de constater que toute la presse réactionnaire et cléricaliste a poussé les hauts cris, comme chaque fois d'ailleurs que se pose la question du stage scolaire — qui, il faut l'espérer, sera bientôt imposé par une loi à quiconque voudra devenir fonctionnaire de l'Etat. — Les leaders de cette presse là sont dans leur rôle ; ils voient avec peine sur le point de disparaître pour leurs amis la possibilité de se caser dans ces postes de confiance où les embusquait l'imprudence du gouvernement républicain, et d'où, détachant une portion de l'autorité de l'Etat, conférée par l'Etat lui-même, ils tiraient dans le dos de la République. Mais je suis surpris de lire, dans les journaux républicains comme le *Temps* et les *Débats*, d'entendre de la bouche d'anciens ministres républicains comme M. Barthou, de véhémentes protestations contre le projet de loi sur le stage scolaire obligatoire. Ils parlent, disent-ils, au nom du libéralisme, et avant-hier encore, le *Temps* s'écriait : « La République sera libérale, où elle ne sera pas ! »

Faudra-t-il donc toujours rappeler le mot cyniquement logique de Venillot : « Nous vous sommions de nous donner la liberté, au nom de vos principes, quand vous êtes au pouvoir ; quand nous y serons à notre tour, nous vous la refuserons, au nom des nôtres. » Il n'a rien été dit de plus clair ni de plus catégorique, en ce qui concerne l'antagonisme du cléricalisme et de la société civile, et l'on sait du reste que ce n'est pas là une parole en l'air : le régime de l'Ordre moral l'a bien prouvé. Alors, puisque toutes les armes sont bonnes contre la République, pourquoi les républicains, pour la défendre, abandonneraient-ils celles qu'ils possèdent, pourquoi n'en forgeraient-ils pas de nouvelles, plus efficaces, comme la loi sur le stage scolaire obligatoire ?

Y renoncer, ce serait duperie, et non libéralisme.

Lorsque tel de nos hobereaux — qui se voile la face avec horreur, en présence de l'atteinte à la liberté que sera cette loi — a l'audace de se présenter à une élection, je voudrais bien savoir s'il laisse à ses gardes, domestiques ou régisseurs, la faculté de faire de la propagande contre sa candidature ? Quand, à côté de l'école publique, il élève et subventionne une école congréganiste, je voudrais bien savoir s'il accorde à ses subalternes le droit d'envoyer leurs enfants chez l'instituteur ou l'institutrice laïque ? Et je voudrais bien savoir aussi ce que ferait la dévote donataire qui s'apercevrait qu'une de ses chambrières est juive ou protestante, ou seulement ne va pas à la messe et ne fait pas ses Pâques ?

Elle la prierait tout simplement d'aller chercher du travail ailleurs. Et si on faisait observer à la maîtresse qu'elle porte atteinte à la liberté de conscience de sa domestique, elle répondrait sans doute : « Nul n'est forcé de se mettre en service chez moi, s'il ne veut se soumettre aux conditions que j'impose. » L'Etat républicain ne dit pas autre chose que cela ; et il a le droit de le dire.

P. B.

LE BUDGET DE 1901

Le rapport général sur le budget de 1901 a été distribué lundi. Le rapporteur, M. Guillaumet, expose qu'à l'origine le budget, tel qu'il fut déposé au 31 mai dernier, présentait un total de recettes de 3.551.570.497 francs, supérieur de 278,119 francs aux dépenses. De cette somme, on avait nécessairement délégué celle des dépenses et recettes propres à l'Algérie, qui feront partie du budget spécial de la colonie dans les conditions du projet de loi qui confère l'autonomie financière à l'Algérie. Postérieurement à la présentation du budget, des modifications nombreuses ont été apportées aux chiffres primitifs par le gouvernement qui, en raison des nécessités nouvelles, a dû prévoir des augmentations de dépenses ou des diminutions de recettes.

En dernière analyse, la commission s'est trouvée en présence d'un déficit de 28 millions ; elle a réussi à le combler par diverses économies ou réductions, de sorte que le budget qu'elle présente à la Chambre se traduit par 3.549.114.755 fr. de recettes, avec un excédent de 212,172 fr. Par rapport au budget de 1899, les dépenses présentent une augmentation de 86.267.794 fr., dont voici les principales causes :

Guerre, 43.533.521 fr., dont 24 millions pour perfectionnement du matériel d'armement.

Marine, 15.139.298 fr., pour continuer, avec l'activité nécessaire, le programme des constructions neuves.

Postes et télégraphes, 10.367.547 fr., pour augmenter la dotation des services en matériel et en personnel.

Instruction publique, 3.145.095 fr., pour améliorer la situation du personnel d'enseignement supérieur, augmenter la subvention des collèges communaux et la dotation des lycées, etc.

Commerce, 1.900.000 fr., pour augmenter la dotation des travaux neufs et travaux d'entretien.

Par contre, des réductions ont été effectuées par la commission.

Sur les finances, jusqu'à concurrence de trois millions et demi, par suite de la révision des calculs d'annuité ou pensions.

Sur la guerre, pour 16 millions, par suite d'un meilleur emploi de l'approvisionnement et de réduction de commandes superflues.

AU PALAIS-BOURBON

Le groupe Radical-Socialiste

Le groupe radical-socialiste s'est réuni lundi. Il s'est préoccupé de rechercher la meilleure méthode de travail à adopter pour faire adopter les projets de réformes dont la Chambre peut aborder immédiatement l'examen. Le groupe a été d'avis que, dans ce but, il conviendrait de réserver deux séances par semaine à la discussion du budget, deux autres séances seraient consacrées chaque semaine à l'étude des réformes ; enfin, il y

aurait une séance par semaine réservée à la discussion des interpellations.

Le groupe a chargé quatre de ses membres, MM. Gouzy, Astier, Guieysse et Périllier, d'aller faire connaître ses vues au président du conseil.

Le groupe a ensuite émis l'avis que, dans le cas où la Chambre serait saisie d'une demande d'interpellation sur la politique générale, il conviendrait d'en ordonner la discussion immédiate afin de débayer le terrain.

Les réformes que le groupe voudrait faire discuter par la Chambre, concurremment avec le budget, sont les suivantes : Réforme des boissons, réforme des successions, loi sur les associations et loi sur le stage scolaire.

UN DE PLUS !

A la liste déjà longue des professionnels du chahut, dressée chez les nationalistes, après Guérin, Régis, Déroulède, Barillier, Habert, il faut ajouter Evain !

Evain est un conseiller municipal nationaliste de Paris, dont le brillant n'éblouit pas les populations ; au conseil municipal il occupe un fauteuil, et c'est tout ; pourtant il a de l'étoffe.

Jaloux de voir que ses copains prenaient place parmi les hommes célèbres des quartiers excentriques où Fanfan le Beau et Nini la Puce règnent souverains, Evain se dit, samedi soir : « Après tout, je peux bien y aller de mon coup de chien ! j'ai des pieds, des poings, de la voix ; qui peut m'empêcher de me tailler une bonne petite réclame ? Barillier et les autres n'en ont pas fait plus que je n'en ferai demain, car demain avec des camarades j'irai à Auteuil où ce sale youpin Coblentz doit prendre part au steeple-chase »

Et ainsi fit Evain ; dimanche, il alla au steeple-chase : le capitaine Coblentz s'y trouvait.

Avec ses « chers amis » Evain hurla, siffla ; seulement il indisposa des citoyens honnêtes qui assistaient à la fête : écœurés, ceux-ci protestèrent.

Evain et ses copains leur cherchèrent noise. Mal leur en prit ; à faire les bravaques, on finit par être obligé de filer doux.

C'est ce qui eut lieu : Evain, voyant ses amis par trop refroidis, et sentant que la réclame autour de son nom exigeait plus d'ardeur de leur part, s'élança paraplume haut sur un brave citoyen.

Sans se troubler, ce dernier le reçut par un magnifique coup de poing sur l'œil.

Evain poussa un cri, pleura et cria au secours ; les copains arrivèrent mais les agents les mirent à la raison.

Ebroué, grinçant des dents, Evain fut conduit au bureau de police où des soins lui furent probablement donnés ; son adversaire l'y suivit.

Après explications, le commissaire les relâcha tous deux ; sans se dire bonsoir, les deux adversaires prirent chacun le chemin de leur domicile, Lévy, c'est le nom de l'adversaire de Evain, — heureux d'avoir donné une correction au conseiller municipal nationaliste, ce dernier, heureux quand même d'avoir été poché par un sale dreyfusard, — honneur qui lui permettra de passer à la postérité comme Guérin, Régis, Barillier. !!

L. B.

EN CHINE

On télégraphie de Canton que les rebelles du Tung-Kiang se seraient dirigés vers le haut du fleuve. Les paquebots naviguent li-

brement maintenant entre Pak-Lo et le Hou-Tchao.

La rébellion paraît être sur le point de s'éteindre. Les réformistes reconnaissent que le soulèvement était prématuré, et qu'ils ne possèdent pas d'armes en quantité suffisante.

Les Français demandent l'exécution des meneurs des troubles de Chek-Lung, ainsi que le paiement d'une indemnité pour la destruction des missions.

Des affiches posées à Chek-Lung, invitent la population à massacrer les étrangers et les chrétiens dans le cas où les Français insisteraient, pour obtenir les réparations qu'ils ont demandées.

Au Transvaal

La santé de M. Krüger

On mande de Bruxelles au *Standard*, à la date du 3 novembre :

Une dépêche reçue par l'agence du Transvaal annonce que le président Krüger est sérieusement malade à bord du *Gelderland*.

D'autre part, le *Times* reçoit de Bruxelles, en date du 4 la dépêche suivante :

« M. Fischer confirme la nouvelle de la maladie de M. Krüger. Le président souffre sérieusement. Sa maladie l'obligera à garder un repos absolu et à abandonner ses projets politiques. »

Une autre dépêche de Capetown au *Standard* mentionne un bruit d'après lequel Mme Krüger serait sérieusement malade à Pretoria.

Le président Krüger en France

Au début de la séance du conseil municipal de Paris, lundi, le président a lu une lettre du secrétaire général des Républiques sud-africaines, qui déclare que le président Krüger a été vivement touché des marques d'amitié qui lui ont été données par la France. Le conseil a adopté à l'unanimité une motion de M. Galli, tendant à la réception solennelle à l'Hôtel-de-Ville du président Krüger.

Total des pertes anglaises

Le War Office communique à la presse le relevé total des pertes anglaises à la date du 1^{er} novembre 1900. Voici ce relevé :

Tués à l'ennemi : 302 officiers, 2,902 sous-officiers et soldats.

Morts de leurs blessures : 89 officiers, 893 sous-officiers et soldats.

Prisonniers : 7 officiers, 822 sous-officiers et soldats.

Prisonniers morts en captivité : 3 officiers, 90 sous-officiers et soldats.

Morts de maladie : 155 officiers, 6,115 sous-officiers et soldats.

Morts à la suite d'accidents : 4 officiers, 145 sous-officiers et soldats.

Rapatriés comme invalides : 1,422 officiers, 33,077 sous-officiers et soldats.

Total des pertes : 46,026 officiers, sous-officiers et soldats.

Ce chiffre ne comprend pas les malades ou blessés actuellement en traitement dans les hôpitaux du Sud-Afrique. Sur les 46,026 hommes rentrant dans le total des pertes, le chiffre des morts est de 553 officiers et 10,145 sous-officiers et soldats décédés dans le Sud-Afrique et 4 officiers et 208 sous-officiers et soldats décédés en Angleterre.

INFORMATIONS

Inauguration du monument Carnot

Le président de la République, accompagné par MM. Waldeck-Rousseau, Millebrand, Baudin, Lanessan, s'est rendu dimanche à Lyon pour présider à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Sadi-Carnot.

Un accueil des plus enthousiastes a accueilli M. Loubet et les ministres.

Des discours ont été prononcés au pied de la statue Carnot, par MM. Augagneur, maire de Lyon, Waldeck-Rousseau.

Une cérémonie centenaire a eu lieu à l'école commerciale de la Martinière.

Le soir au banquet offert par la municipalité, des discours ont été prononcés par MM. Augagneur et Loubet.

Les fils de Sadi-Carnot, assistaient à l'inauguration du monument élevé à la mémoire de leur père.

Mort d'un sénateur

M. Dumout, sénateur inamovible, est mort dimanche soir.

M. Dumout avait 82 ans.

Incidents à Auteuil

Dimanche, aux courses d'Auteuil, à la rentrée des chevaux après le steeple militaire, le capitaine Coblenz, montant son cheval *Eastern-Star*, a été l'objet d'une assez vive manifestation hostile, rapidement réprimée grâce aux mesures prises d'avance par la préfecture de police.

On se rappelle à quels incidents récents le nom du capitaine d'artillerie Coblenz a été mêlé à l'occasion de la nomination de cet officier à l'école de Fontainebleau.

MM. Evain et Méry, conseillers municipaux nationalistes, conduisaient la manifestation.

M. Evain ayant levé son parapluie, sur un contre-manifestant a reçu un formidable coup de poing dans l'œil.

Il y a eu une légère bagarre, au cours de laquelle la police a arrêté plusieurs énergumènes parmi lesquels M. Evain.

Mutinerie dans une école de commerce

Samedi, à l'école pratique de contre-maîtres de Cluny, une mutinerie a éclaté, à la suite de mesures disciplinaires prises par le directeur en raison de brimades infligées par les divisions anciennes à des conscrits et du retard de deux élèves. Le directeur télégraphia au préfet d'envoyer une brigade de gendarmerie et la troupe. La brigade partit à sept heures.

Dans la soirée une nouvelle dépêche plus alarmante arriva à la préfecture, disant que le directeur était blessé et les élèves barricadés dans leurs dortoirs. Le préfet est parti à dix heures du soir. Un détachement de 100 hommes du 134^e, de Mâcon, est parti dimanche matin à cinq heures.

Les élèves sont rentrés dans l'ordre hier; les élèves de première année et plusieurs de deuxième ont été licenciés.

Galant sculpteur

Une jeune et jolie Française, Mlle Léonie Duquesne, que les visiteurs de l'exposition ont pu voir à Paris cet été, donnant des auditions musicales, vient d'arriver à New-York, enlevée par M. Joseph Dumas, un sculpteur parisien d'un certain talent. La jeune fille, dès son débarquement, a été retenue par le commissaire du port, averti au préalable, soi-disant parce qu'elle n'avait pas de moyen d'existence, mais en réalité parce qu'elle s'était fait enlever. On prévint en même temps M. Dumas qu'il pouvait faire mettre de suite sa compagne en liberté en l'épousant immédiatement. C'est alors qu'il confessa avoir abandonné sa femme à Paris pour s'enfuir avec Mlle Duquesne, et ne pouvoir par suite l'épouser ainsi sans devenir bigame.

— J'ai une action en divorce intentée à Paris, dit-il, et espère recevoir les papiers bientôt. Mlle Duquesne ne peut-elle rester avec moi en attendant ?

La demande a été écartée et la jeune fille sera renvoyée en France. Elle s'est exclamée en entendant la décision prise :

— Dumas sera libre un jour, et je serai glorieuse d'être sa femme !

Le jeune sculpteur a obtenu une mention honorable au Salon de Paris en 1899.

Pauvre enfant

Samedi matin, à 3 heures deux gardiens de la paix du poste de la rue Dancourt, dé-

couvraient, étendu au pied d'un arbre, dans le square Saint-Pierre, là-haut, sur la « Butte », tremblant de peur autant que de froid, un bambin d'une dizaine d'années, à peine vêtu de loques sordides, et dont le pauvre petit visage n'était qu'une plaie sanguinolente.

Profondément émus, les agents relevèrent l'enfant qui sanglotait désespérément, et tout en le consolant de leur mieux, le portèrent, car il était trop faible pour marcher, au poste de police où, avant de l'interroger, on le réconforta d'un bouillon bien chaud et d'une aile de poulet.

Blond, avec de grands yeux bleus très doux, le pauvre garçonnet était dans un état physique qui faisait peine à voir.

Lorsqu'il eut repris un peu de force et que ses membres transis firent un peu réchauffés, le brigadier l'assit sur ses genoux et, paternellement, l'interrogea :

Il se nommait Léopold Boyer. Ses parents habitaient au numéro 99 de la rue de Clignancourt.

Il était le fils naturel de la femme Boyer qui, mariée depuis 7 ans, avec un ouvrier menuisier, avait eu un autre enfant aussi maltraité que Léopold.

Ce dernier faisait dans la maison, toutes les grosses besognes. Il lavait le parquet, cirait les meubles, servait ses bourreaux à table.

D'un caractère très doux, il obéissait sans murmurer, et les sauvages qui l'ont martyrisé n'ont aucune excuse.

Sa mère prenait un plaisir effroyable à le frapper avec un tisonnier. Afin que ses plaintes ne fussent pas entendues du dehors, les époux Boyer fermaient soigneusement les fenêtres. Ils avaient même, par surcroît de précautions, placé contre la porte d'entrée de leur logement une double portière.

Une fois déjà, Léopold s'était enfui. Puis à la tombée de la nuit, il était rentré, tremblant de frayeur. Il avait payé cher son équipée, le pauvre ! Après l'avoir attaché à un pied de la table, les brutes l'avaient fouetté jusqu'au sang.

Dimanche, il s'enfuit de nouveau et, cette fois, il n'eut pas le courage de réintégrer le domicile paternel.

Le docteur Laborde, qui l'a examiné, a relevé sur son corps de multiples blessures. Il a les bras et les jambes dans un état lamentable.

Le petit martyr a été confié à l'Assistance publique. Les époux Boyer ont été mis à la disposition de la justice.

Dans le quartier tout le monde connaissait, aimait et plaignait le malheureux gamin. Et cependant, personne n'avait jusqu'ici averti le commissaire.

Pour échapper au deshonneur

Samedi, la police surprenait en flagrant délit de vol à l'étalage, rue de Charenton, une femme Motret, habitant rue des Charbonniers. Conduite au commissariat de M. Boutineau, elle dit en pleurant à ce magistrat :

« Mon mari, ouvrier mécanicien, est sans travail depuis longtemps. Il y a plusieurs jours que nous vivons de croûtes de pain trempées dans l'eau : c'est la misère qui a fait de moi une voleuse. »

M. Boutineau constata l'exactitude de cette déclaration. Comme le commerçant persistait dans sa plainte, il se vit néanmoins obligé, à son grand regret, d'envoyer la femme Motret au Dépôt.

Dans l'après-midi, une autre plainte lui parvint contre la femme Motret. Un négociant établi près de chez elle l'accusait de lui avoir dérobé plusieurs objets. M. Boutineau se rendit au domicile des époux Motret et y trouva en effet lesdits objets. Quand, le soir, il rentra chez lui et qu'il apprit à la fois par le concierge de la maison l'arrestation de sa femme et la perquisition opérée quelques heures auparavant dans son logement par le commissaire de police, le mari, qui n'était plus au courant de rien, résolut de chercher dans la mort un refuge contre le deshonneur.

On l'a trouvé, dimanche matin, asphyxié à l'aide d'un réchaud de charbon.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1875

Le numéro 9,598 est remboursé par 100,000 francs.

Le numéro 233,823 est remboursé par 50,000 francs.

Les trois numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

380,185 88,816 328,591.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

80,591 32,521 79,513 328,314.

Vingt-cinq numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Foncières 1885

Le numéro 63,134 gagne 100,000 francs.

Le numéro 156,869 gagne 25,000 francs.

Les six numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

374,993 410,512 891,727 804,018 827,055 657,571.

Quarante-cinq numéros gagnent chacun 1,000 francs.

Foncières 1879

Les deux numéros suivants gagnent chacun 100,000 francs : 130,877 et 1,344,301.

Le numéro suivant 25,000 fr. : 1,090,377.

Les deux numéros suivants chacun 10,000 francs : 1,582,402 et 234,060.

Les cinq numéros suivants chacun 5,000 francs :

753,521 1,221,345 1,339,684 744,954 906,690.

Quatre-vingt-dix numéros chacun 1,000 francs.

CHRONIQUE LOCALE

Flibustiers Hambourgeois

Toutes les personnes dont le nom figure sur les annuaires, les dictionnaires d'adresses ont certainement reçu, et recevront longtemps encore, des prospectus alléchants de loteries organisées généralement à Hambourg et offrant de telles chances de gain, de telles garanties — garanties par l'Etat ! — que la tentation doit être bien forte pour ceux qui aiment à tenter la fortune. Malheureusement on n'entend jamais dire que personne ait gagné un de ces lots mirifiques et chacun sait que les journaux insèrent avec plaisir ce genre de nouvelles. Il est vrai que le prospectus annonce que l'envoi des lots gagnés est faite avec la plus grande discrétion : plutôt trop grande cette discrétion.

Il vient de nous tomber sous les yeux dans un journal de notre région une de ces annonces et nous voudrions montrer, par l'analyse de ce morcelet, de quels flibustiers il est l'œuvre.

11 millions 204,787 marcs, c'est-à-dire en francs, quatorze millions environ seront sûrement tirés, dit l'annonce. Le nombre de billets est de 118,000. Le nombre de lots est 59,000, ce qui fait qu'en a une chance sur deux de gagner. Le prix du billet est de 7 fr. 50. Or, prenez un crayon et multipliez 118,000, par 7,50 vous obtenez 885,000. Voilà donc un banquier qui encaisse 885,000 fr. — moins d'un million — et qui en distribue 14 MILLIONS. Qu'en dites vous ?

Nous, nous pensons que le gouvernement et au besoin son émanation, les parquets, devraient empêcher le drainage de l'argent français par des flibustiers hambourgeois et prendre les mesures nécessaires pour leur interdire en France l'exercice de leur fructueuse industrie d'autant mieux que la loterie est interdite chez nous.

CAHORS

Comité phylloxérique

Le comité phylloxérique se réunira dans une des salles de la Préfecture demain, 7 novembre à 3 h. de l'après-midi.

Nécrologie

M. Bro, chef de Division à la Préfecture, vient d'avoir la douleur de perdre sa mère ; nous le prions, en cette pénible circonstance, de vouloir bien agréer l'expression de nos condoléances les plus sincères.

Acte de probité.

Mme Aimée Soulié, demeurant rue Fénelon, a trouvé sur le boulevard Gambetta un médaillon qu'elle a déposé au bureau de police où on le tient à la disposition de la personne qui l'a perdu.

MUTUALITÉ SCOLAIRE

M. Rey, député du Lot, et M. Evès, propriétaire et délégué cantonal à Saint-Médard (Catus), viennent de se faire inscrire comme membres honoraires perpétuels de la « Mutualité scolaire » présidée par M. Delport, sénateur.

Ils ont versé à cet effet, entre les mains de M. Brunet, trésorier de la société, la somme de 50 fr. prévue par l'article 21 des statuts. M. Calassou, délégué cantonal à Montcuq, a également adhéré à la société en qualité de membre honoraire.

Nous remercions vivement MM. Rey, Evès et Calassou, au nom de tous les jeunes mutualistes de nos écoles et nous espérons que tous les amis de l'enseignement laïque s'empresseront de les imiter. Ils encourageront ainsi une œuvre vraiment démocratique et républicaine.

Abattoir municipal

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois d'octobre dernier pour la boucherie :

64 bœufs, pesant 37,667 kilos ; 48 vaches, pesant 19,999 kilos ; 767 moutons, pesant 24,676 kilos ; 180 veaux, pesant 17,461 kilos ; 67 porcs, pesant 8,167 kilos ; chevaux et mulets, 5 : âne 1, soit au total, 1,126 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris 107,970 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Foire

La foire du 3 novembre a été assez importante. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 29 à 30 fr. les 50 kilos ; a telages, 400 à 800 fr. la paire.

Porcelets, de 15 à 35 fr., selon grosseur.

Moutons gras, de 0,50 à 0,60 le kilo ; agneaux, de 0,70 à 0,80 le kilo ; brebis pour l'élevage, de 22 à 29 fr. la paire.

Halle. — Blé en vente, 350 hectolitres, vendus 315, prix moyen, 14,50 l'hectolitre ; maïs en vente, 280 hectolitres, prix moyen, 13,25 l'hectolitre ; pommes de terre, de 3 à 4 fr. les 80 litres.

Marché. — Volailles grasses, de 0,60 à 0,70 le demi-kilo ; poulets, 0,50 le demi-kilo ; lapins privés, 0,45 le demi-kilo. — Œufs, 0,90 la douzaine.

Accident

Hier soir, le fils Cabanes, charron, demeurant rue Lastié, était occupé à rentrer une charrette de bois d'aubier, lorsque sa main droite fut prise entre plusieurs de ces madriers, qui lui occasionnèrent une plaie contuse assez grave.

Conduit immédiatement à la pharmacie Fournié, des soins lui furent donnés ; toutefois, Cabanes devra attendre plusieurs jours avant de pouvoir travailler.

THÉÂTRE DE CAHORS

Tournées artistiques du progrès dans les sciences merveilleuses, magiques et abstraites

Le JEUDI 15 NOVEMBRE, sur la scène de notre théâtre, le *Commandeur Cazenou*, prestidigitateur illusionniste, donnera une séance mystérieuse et magique, avec le concours de son élève, Mlle *Reine Desolange*.

Tous nos lecteurs connaissent, au moins de réputation, le *Commandeur Cazenou* dont les succès, à l'heure actuelle, ne se comptent plus.

La venue à Cahors du célèbre magicien ne peut qu'être accueillie avec enthousiasme par notre population à qui, pour la première fois, il sera donné d'assister aux merveilleuses expériences qui font l'admiration du monde entier.

La venue à Cahors du *Commandeur Cazenou* et de son élève Mlle *Desolange*, est pour notre population une bonne et rare fortune.

LE CID ET LE BARBIER DE SÉVILLE A CAHORS

Prochainement, M. Georges Barbier, directeur d'une troupe composée d'artistes de nos meilleures scènes parisiennes, viendra en notre ville pour y faire représenter *Le Cid*, tragédie de Corneille, et *Le Barbier de Séville*, comédie de Beaumarchais.

Voilà, certes, un magnifique spectacle et qui amènera, nous n'en doutons pas, un nombreux public au théâtre. Nous reviendrons sur cette intéressante soirée.

Pour la location, s'adresser comme d'usage

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 3 au 6 novembre 1900

Publications de mariages

Vayssièrre Jean-Ambroise, menuisier et Tailleur Elise-Léontine-Marceline, sans profession.

Gagneur François-Constant, préposé des contributions indirectes et Fouissac Jeanne-Elie-Emilie-Françoise, s. p.

Arrondissement de Cahors

BOULVÉ. — Incendie. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers dix heures du soir, un incendie s'est déclaré, dans une grange appartenant à la V^e Péchared, actuellement servante chez le curé de Montlauzun.

Les dégâts, qui ne sont que matériels, ne sont couverts par aucune assurance.

On ignore les causes de ce sinistre.

— On nous écrit :

Nous avons une élection municipale complémentaire le 30 septembre dernier, avec scrutin de ballottage le 7 octobre suivant; c'est ce dont veut parler le *Quercynois* dans un entrefilet de son numéro du 23 octobre.

Trois candidats sollicitaient, de nos libres suffrages, le mandat de conseiller municipal.

M. Emile Cavané se présentait avec une profession de foi républicaine très digne, nous avons voté pour lui.

MM. Vignals Julien et Philip Philippe, ses concurrents, se présentaient sans affirmer leur couleur politique.

M. Vignals est d'origine républicaine.

M. Philip est appuyé par le maire bonapartiste M. Bergougne.

Au premier tour de scrutin, le candidat de M. Bergougne fut battu, par les deux autres, de 23 voix.

Au second tour de scrutin, M. Cavané, à la sollicitation du parti républicain, dont il était le candidat le plus favorisé, maintint sa candidature en présence du candidat de M. Bergougne.

M. Vignals, auquel la logique et la conscience, l'amitié même, commandaient de se désister en faveur de M. Cavané, réédita le coup du 6 mai, et fit voter pour le candidat de M. Bergougne.

Comprenez cette attitude qui pourra.

Quant à nous, nous pensons que M. Vignals a la mémoire courte.

Un groupe de républicains.

CASTELNAU-MONTRATIER. — Nous recevons la lettre suivante :

M. le Directeur du « Journal du Lot »

Ne pouvant rien tirer de bon de M. l'abbé Magne, je lui annonce pour la dernière fois — en mauvais français pour lui faire plaisir, — que je place mon honorabilité au dessus de ses attaques, que je refuse de polémiquer avec lui en tant que chaperon, et qu'enfin je jette à la face du lâche habitant de Castelnau, auteur des articles injurieux contre mes amis et moi, tout le mépris qu'il mérite.

J'agis ainsi dans le but d'éviter de prendre à partie un innocent.

Agréez, M. le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,
FEYT.

CASTELNAU-MONTRATIER. — Incendie. — Nous avons relaté dans notre dernier numéro le terrible incendie qui éclata le 2 octobre à la boulangerie Guignes.

A la suite des renseignements complémentaires que nous avons reçus, nous sommes heureux de signaler la belle conduite dont ont fait montre plusieurs habitants de Castelnau : MM. Cazes, Bosc, Feyt, Tissandier, Brugel, Gisbert, Fagonde, Testu, Miramont, Rolland, Gilles, Longueville et un grand nombre d'habitants.

A tous nous adressons nos félicitations.

LIMOGNE. — Favorisée par un beau temps, la foire de samedi a été très importante, beaucoup de monde mais très peu de bestiaux à cause de la maladie.

La halle aux grains était fortement garnie et tout a été enlevé dans quelques heures.

Blé, 14 à 14 fr. 50 les 80 kilog.

Maïs, 13,50 à 14 fr. l'hectolitre.

Avoine, 7 fr. l'hectolitre.

Cerceaux, 12 à 14 fr.

Pommes de terre, 2,50 à 3 fr. le sac.

Volaille, 0 fr. 50 le 1/2 kilog.

Œufs, 0 fr. 80 la douzaine.

MONTCUQ. — Enseignement. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, Mme Brugalières, professeur à l'école primaire supérieure de Montcuq est nommée professeur à l'école normale de Nevers.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — Tribunal correctionnel. — Audience du 3 novembre.

François Bonhoure, 46 ans, de Saint-Etienne-de-Maurs, est condamné à quatre mois de prison, 100 fr. d'amende et aux dépens pour tentative d'escroquerie.

Auguste Issiot, 29 ans, de Montbrun, est poursuivi pour outrage public à la pudeur. Le huis-clos est prononcé. Issiot est condamné à deux mois de prison.

H. R... de Saint-Céré, 100 fr. d'amende et aux dépens pour outrages par paroles envers le maire de cette commune dans l'exercice de ses fonctions.

Le tribunal prononce ensuite une condamnation à 5 fr. d'amende pour pêche en temps prohibé.

Arrondissement de Gourdon

GOURDON. — Au palais. — Les avocats du barreau de Gourdon se sont réunis mardi, 30 octobre.

Voici la composition du conseil de l'ordre :

MM. Serres Henry, bâtonnier, Murié Elie, Claret Firmin, Devaux Henry, Alibert Paul, secrétaire.

— La chambre des avoués est ainsi composée :

MM. Lacoste, président, Bullit, secrétaire, Puybarret, rapporteur, Dambert, trésorier, Rey, syndic.

Le bureau de l'assistance judiciaire près le tribunal civil de Gourdon, est composé comme il suit pour l'année judiciaire 1900-1901 :

MM. Théaux, sous-préfet, Serres, avocat, Puybarret, avoué, Linol, notaire, Malaterre, receveur de l'enregistrement.

Chez nos voisins

VILLENEUVE-SUR-LOT. — Mort du général de Boysson. — Dimanche soir devait avoir lieu un grand dîner chez le général de Boysson à la Cenne, commune de Sembas. Parmi les invités, se trouvait le général en retraite Duprat de La Roquette. Vers quatre heures, ils partaient tous deux, montés sur une petite voiture à deux roues, attelée d'un vigoureux cheval, pour aller prendre à son domicile un ami de la famille, M. Lagrèze, propriétaire à la Maurelle, commune de Sainte-Livrade.

Ils avaient à peine parcouru dix-huit cents mètres lorsque, à la descente d'une côte très rapide, le cheval s'abattit. M. de Boysson conduisait lui-même. Celui-ci et son compagnon furent violemment projetés à terre.

Presque au même moment arrivait un autre véhicule conduit par un employé de M. Turet, peintre à Villeneuve, qui s'empressa, lui et les personnes qui l'accompagnaient, de porter secours aux deux victimes.

Malheureusement le général de Boysson, dans sa chute, s'était fait une blessure mortelle à la tempe, et expirait quelques instants après.

Quant au général Duprat de La Roquette, il fut relevé sans connaissance. Ce n'est que plusieurs heures après qu'il reprit ses sens. Il n'a pu, tant sa torpeur a été grande que très imparfaitement raconter les circonstances dans lesquelles l'accident s'est produit.

Le général de Boysson était né à Doysac (Dordogne), le 19 mars 1837. Il entra à l'école Saint-Cyr à dix-huit ans et en sortit dans la cavalerie. Il était capitaine pendant la guerre franco-allemande, pour sa belle conduite, fut nommé chevalier de la Légion d'honneur le 5 septembre 1870. Colonel du 30 décembre 1884, il commanda le 8^e dragons. Promu général de brigade le 11 juillet 1891, il fut nommé au commandement de la brigade de cavalerie du 17^e corps, qu'il conserva jusqu'à sa promotion aux trois étoiles, le 16 mars 1895.

Dans son nouveau grade, le général de Boysson commanda la 6^e division de cavalerie à Lyon et avait été nommé, à la fin de l'année dernière, au commandement du 13^e corps d'armée, à Clermont. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

PUY-LARROQUE. — Enfant brûlé. — Samedi, le jeune Mazuc, enfant de 4 ans, accompagnait aux champs son grand-père, qui allait brûler du chiendent.

A un moment donné, il s'approcha sans

doute trop près d'un tas d'herbes embrasées et ses vêtements prirent feu.

Quand on arriva à son secours, il avait d'atroces brûlures au ventre, aux bras et au visage. Il mourait après quatre heures de souffrances épouvantables.

Cet événement a d'autant plus impressionné la population que les malheureux parents de la victime enterraient il y a un mois à peine leur plus jeune enfant.

LES REGRETS D'UNE MÈRE

« Quand je regardais mes enfants, je ne pouvais retenir mes larmes, » nous disait un jour une dame en parlant d'une époque déjà éloignée, mais pleine de soucis.

Dans ce temps-là la perspective de la pauvre mère était loin d'être brillante, et elle s'y reportait en pensée, tandis que nous admirions le panorama du port avec ses bateaux de pêche et ses paquebots traînant à leur suite une longue file de fumée, comme la grande dame aux réceptions royales qui s'avance majestueusement avec la traîne de sa robe de cour.

Madame Loiseau qui est actuellement âgée de 38 ans, et qui par conséquent a encore devant elle une longue existence de bonheur, remercie la Providence de lui avoir rendu la santé qui est le complément indispensable de toutes les jouissances de la vie.

Il y a environ quinze mois, la pauvre dame eut un grand chagrin; une de ces terreurs mentales sous lesquelles le corps succombe, comme sous le poids d'une charge excessive.

Dans une lettre dont la signature était légalisée par Monsieur Huret, adjoint au Maire de Boulogne, et portant son adresse : 90, Rue des Signaux, Boulogne-sur-Mer, Pas-de-Calais, le 23 Novembre, 1898, Madame Loiseau nous fait connaître quelles furent les suites de son grand chagrin :

« Je tombais gravement malade, » dit-elle « et l'estomac semblait être le siège de mon mal, bien que tout le reste du système s'en ressentit. Je mangeais à peine, et vomissais en grande partie tous les aliments. Pendant cinq mois je ne pus prendre qu'un peu de lait et de bouillon, mais presque aussitôt après en avoir avalé quelques gorgées, je ressentais des étouffements, suivis de vomissement de glaires et de bile. L'action du foie était aussi imparfaite que celle de l'estomac, et malgré les remèdes que je pris, je ne pus ramener les choses à leur état normal.

« J'avais la langue très chargée, et, à chaque instant, un fluide amer me montait à la gorge, et me coupait la respiration. Mes nuits étaient toujours mauvaises et, de temps à autre, j'avais de si violents battements de cœur que, plus d'une fois, je pensai en mourir.

« Vous conclurez, non sans raison, que dans de telles circonstances mes forces devaient être épuisées. A dire vrai, j'étais si abattue que je pouvais à peine me traîner. Vous comprendrez mieux la transformation qui s'opéra en moi, lorsque je vous aurai dit que j'avais déjà perdu plus de quarante livres, et qu'en conséquence, j'étais aussi maigre que si j'avais été en proie à la famine.

« Quand je réfléchissais à ma position désespérée et que je regardais mes enfants, je ne pouvais retenir mes larmes. C'est que j'en pouvais plus; j'avais les joues couvertes de taches rouges et la peau moite de sueur froide. Tout cela dénotait la phthisie, je ne le savais, hélas, que trop bien.

« Pendant que j'étais dans cette affreuse condition qui m'obligeait à envisager ma fin prochaine, une dame me parla un jour des vertus extraordinaires de la Tisane américaine des Shakers, qui est en vente dans toutes les pharmacies, mais principalement chez son propriétaire M. Oscar Fanyau, pharmacien à Lille. Ce remède, m'assura-t-elle, triomphe presque toujours des maladies les plus dangereuses.

« Je me mis donc à prendre de cette Tisane dans l'espoir d'en obtenir sinon ma complète guérison, mais du moins un soulagement à mes maux.

« A ma grande surprise, le premier flacon me fit un bien extraordinaire, les vomissements avaient cessé, et je pouvais dès lors prendre de la nourriture sans être incommodée. Lorsque j'eus fini le second flacon, je me sentis si changée en mieux, que je ne doutai plus de mon rétablissement. Qui l'aurait cru? Moi qui peu de temps auparavant ne pouvais supporter ni le lait, ni le bouillon, je pouvais maintenant manger de la viande et la digérer sans aucune difficulté.

« Quatre flacons de votre Tisane américaine des Shakers m'ont rendu la santé, et depuis sept mois je n'ai jamais plus ressenti le moindre malaise. J'avoue que votre merveilleux remède est un bienfait inestimable pour l'humanité souffrante. C'est pourquoi je vous remercie de grand cœur du service qu'il m'a rendu.

BULLETIN FINANCIER

Les demandes du comptant sont très suivies, en effet l'épargne est actuellement à même de faire des placements dans des conditions avantageuses. C'est ce qui explique la fermeté des cours.

Le 3 0/0 cote 100,57; le 3 1/2 0/0 101,75. Très bonne tenue du Crédit Foncier à 600, du Comptoir d'Escompte à 585, du Crédit Lyonnais à 1085 et la Société Générale à 610.

Sauf l'Extérieure qui est en baisse à 66,40, les autres fonds étrangers sont plutôt fermes.

Il est quelquefois assez difficile de placer des sommes modestes en valeurs de Bourse. L'Assurance sur la vie, en offre le moyen, ainsi à 30 ans en mettant de côté 0 fr. 34 par jour soit 120 fr. par an et en confiant cette somme à une compagnie d'assurances on garantit aux siens après décès un capital de 5000 fr.

Mais il importe de ne s'adresser qu'à une Cie

présentant toutes les garanties désirables. *La Nationale-Vie* se recommande à tous par sa situation financière exceptionnelle qui la place au premier rang des compagnies françaises d'assurances sur la vie.

En s'adressant au siège social 18 rue du Quatre Septembre à Paris ou aux agents généraux dans tous les arrondissements on obtient tous les renseignements nécessaires.

A VENDRE

BEAU MATÉRIEL DE CAFÉ
AVEC CESSION DE BAIL
BELLE SITUATION

AU CENTRE DE LA VILLE DE CAHORS

S'adresser à M. SÉGUY, syndic à Cahors.

PRIME MUSICALE

Par suite d'une convention très avantageuse la Maison Z. BAJUS, éditeur de musique à Avesnes-le-Comte (P.-de-C.), expédiera franco à tous ceux de nos lecteurs qui lui en feront la demande, une superbe collection de dix morceaux pour piano écrits par les meilleurs auteurs, nouvellement parus et édités avec le plus grand luxe.

Cette collection, qui vaudrait partout 40 fr. aux prix marqués, représente le plus joli cadeau que l'on puisse faire aux personnes qui étudient ou cultivent la musique.

Joindre à la demande 1 fr. 50 en timbres ou mandat pour tous frais.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS

Voyages dans les Pyrénées

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité : 30 jours Prix des Billets : 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-restaurant, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

VIENT DE PARAITRE :

LE

GRAND-ANNUAIRE
DU LOT

ÉDITÉ PAR LA LIBRAIRE DELSAUD
RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

Contenant les Prévisions du temps, par Mathieu Laensberg et celles par Xaintrailles, d'Issoire (Puy-de-Dôme), illustré de plus de 500 gravures.

Précédé d'un grand roman historique inédit sur Le siège de Cahors par Henri IV.

Prix : 60 centimes; franco par la poste : 90 centimes.

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt du montant de leur abonnement par un mandat sur la poste.

LE SANG DES BOTZARIS

PAR NOËL GAULOIS

III

« LA PROSKROUSIS »

Antonios ne l'apercevait qu'à de rares intervalles, quand ils se trouvaient simultanément portés à la crête des vagues.

Le maître se dépensait en efforts redoublés pour rejoindre le jeune homme et ses forces diminuaient rapidement.

Soudain, il jeta un cri d'angoisse. Ses yeux se voilaient, ses membres endoloris n'obéissaient plus que difficilement à l'impulsion qu'il voulait leur donner. Il allait couler.

Sa plainte déchirante était arrivée jusqu'à celui qu'il s'efforçait de gagner de vitesse.

De la *Proskrousis*, où le capitaine se meurtrissait les poings sur la lice, au désespoir de ne pouvoir mettre à la mer un canot qui aurait été instantanément brisé contre les flancs du brick, on vit le janissaire retourner sur l'espace parcouru, plonger à l'endroit où avait coulé Antonios et reparaitre, tenant le lostrome par la ceinture.

Après une seconde d'hésitation il nagea vers la *Proskrousis*, d'où l'on s'appretait à lui jeter

des cordages.

Quand il fut à portée, il en saisit un, en engagea l'extrémité à la ceinture d'Antonios, se tint accroché une minute ou deux, en soufflant et, lâchant la corde, s'éloigna de nouveau.

Le capitaine, comme s'il eût eu le pressentiment de cet acte, s'était attaché au milieu du corps à une corde dont il laissa le bout aux mains d'un matelot.

Debout sur la lice, il fléchit sur les jarrets et, d'un bond nerveux, tomba près du janissaire qu'il étreignit dans ses bras.

Le matelot halait sur la corde. Un paquet de mer lança les deux hommes sur le pont du brick où ils roulèrent pêle-mêle avec deux ou trois matelots renversés par la lame.

Avant que la trompe d'eau fût passée, Antonios était déjà près du capitaine, qu'il relevait, aidait à se débarrasser de la corde et palpitait avec une anxiété qui aurait été comique en d'autres circonstances, tout en lui demandant :

— Rien de cassé, au moins, mon capitaine ?

— Non, rien, mon bon Antonios, répondit le capitaine en lui serrant la main.

Le maître d'équipage retenait cette main, la pressait à la broyer.

— Alors, vous m'avez pardonné, mon capitaine ?

— Oui, Antonios...

Ramené à d'autres pensées, le capitaine regardait le janissaire, qui restait étendu sur le pont.

— Conduis-le au poste d'équipage, dit-il.

Antonios se baissa, souleva le jeune homme sous les épaules, s'arrêta à le contempler et

leva le yeux vers le capitaine qui, lui aussi, s'attardait à dévisager l'inconnu.

Le capitaine et le maître d'équipage échangeaient sans doute par le regard une pensée commune, car le capitaine semblait répondre à une question clairement formulée quand il ajouta :

— Oui... Va, Antonios, et reviens me trouver.

Le maître d'équipage avait maintenant des gestes maladroits de nourrice portant un petit enfant, pour remuer le janissaire ; il usait de précautions infinies et un matelot qui, pour l'aider, avait rudement saisi le jeune homme par les pieds, s'entendit apostropher furieusement par Antonios.

Quelques minutes plus tard, le capitaine et le maître d'équipage s'entretenaient à voix basse.

— Ainsi disais-tu, toi aussi tu as reconnu ce son de voix ?

— Et ses yeux, mon capitaine, et son front ! Avez-vous remarqué ?

— C'est une saisissante ressemblance !

— Alors, vous croyez, mon capitaine...

— Je ne crois rien, Antonios... Quelle apparence qu'il nous soit ainsi rendu ! Mais j'ai été remué au plus profond des entrailles ; il s'est fait un déchirement en moi quand cet homme, dont la voix avait éveillé dans mon cœur de si doux et en même temps si cruels souvenirs, s'est abimé dans les flots furieux.

— C'est comme moi, mon capitaine, j'ai cru que c'était elle que je venais de condamner à

mort...

Une volée de canon interrompit l'entretien. La *Proskrousis* dont les voiles avaient été carguées au moment où le capitaine avait reconnu que le golfe de Patras était gardé par des navires ottomans, avait néanmoins avancé vers la côte, sa coque offrant prise au vent, et arrivait à portée de l'ennemi.

La mer démontée ne se prêtait pas, heureusement, à un tir bien réglé, et le brick ne fut pas atteint.

Le capitaine, ramené aux difficultés de la situation, reprit sa voix de commandement.

— Maître, dit-il, fais distribuer double ration aux hommes ; que le cambusier fasse bonne mesure pour les boujarons de raki. Il faut que les hommes aient du cœur au ventre, ce soir.

— Bien, capitaine.

Rapidement, on distribuait aux babordais le poisson salé, le pain de maïs non levé, le vin épais plâtré et raisiné, conservé dans les peaux de bouc, et le raki, eau-de-vie de marc parfumée à l'anis. Quand les babordais eurent fini, ils remplacèrent aux manœuvres les tribordais qui reçurent semblable ration. Les têtes s'échauffaient ; le bruit de la canonnade, l'imminence de la lutte, la satisfaction des estomacs accomplissaient leur œuvre.

Fusils, pistolets, sabres, haches, grappins étaient jetés pêle-mêle sur le pont. Malgré le tangage et le roulis, les matelots s'armaient sans confusion.

(A suivre.)

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Compagnie d'Orléans

3, 4, 5, 6 ou 7 jours à Paris au gré du voyageur

A l'occasion de la clôture de l'Exposition Universelle de 1900, un train spécial à prix réduits pour Paris partira de Toulouse le samedi 10 novembre à 6 h. 19 du soir.

Il desservira les stations comprises entre : Toulouse, Albi, Montauban, Lexos, Nanssac, Cahors, St-Géry et Cazoulès.

Au retour, le départ de Paris aura lieu au gré du voyageur par le train régulier quittant Paris-Austerlitz à 11 h. 15 soir le lundi 12 novembre, le mardi 13, le mercredi 14, le jeudi 15, le vendredi 16 ou le samedi 17 novembre.

PRIX DES PLACES ALLER ET RETOUR (Timbre quittance de 0,10 non compris)

De Toulouse, Albi, Montpezat, Montauban, Lexos, Laguëpie et des stations intermédiaires comprises entre ces divers points, à Paris : 2^e cl. 30 fr. 3^e cl. 20 fr. — de Najac, Nanssac, et des stations intermédiaires, De Cabessut, la Madeleine et stations intermédiaires, de Lalbenque, Cahors, Gourdon, Cazoulès et des stations intermédiaires, à Paris : 2^e cl. 27 fr. 3^e cl. 18 fr.

La Compagnie ne pouvant disposer pour ce train que d'un nombre limité de billets, la distribution cessera dès que ce nombre sera délimité et au plus tard le 9 novembre à 6 h. du soir.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et hivernales du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Goéthyary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Bibliographie

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris. — Sommaire du 4 novembre 1900.

V^{no} Nacla : Chronique. — Henri Barande : L'Assaut. — E. A. Spol et Paul Cosseret : La Mine d'Or. — Théodore Cahu : L'Etang maudit (suite). — Daniel Riche et Henri de Weindel : L'Or rouge (suite). — Comte Léon Tolstoï : Résurrection (suite). — Pierre Maël : Reine-Marguerite (suite). — V^{no} Nacla : Tirelire et Bas de laine (suite).

LE MARCHÉ FINANCIER

le plus complet

le mieux renseigné

le plus répandu

est adressé GRATUITEMENT pendant un mois sur demande au Directeur

18, Rue de Provence — PARIS 9^e

N.-B. — Prière d'indiquer le titre du journal dans lequel cette annonce a été lue.

SOCIÉTÉ PARISIENNE D'APPROVISIONNEMENT

9, Rue Française, PARIS

Expédition de tous comestibles en Province et à l'Étranger.

Spécialité de Collis Postaux de Poissons de Mer à Prix Fixe

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

Téléphone 152-72 Adresse télégraphique : PROVISION-PARIS

LE GOURMET

Revue de Cuisine Pratique

est envoyée GRATUITEMENT pendant un mois, sur demande au Directeur

9, Rue Française — PARIS 2^e

N.-B. — Prière d'indiquer dans quel journal cette annonce a été lue.

Société anonyme de la MODE ILLUSTRÉE

Rue Jacob, 56, à Paris

LA

MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme EMELINE RAYMOND

16 PAGES IN-4^e

PARAIT TOUTES LES SEMAINES AVEC UNE GRAVURE COLORIÉE SUR CHAQUE NUMÉRO

La *Mode illustrée*, tout en restant ce qu'elle a été jusqu'ici avec tant de succès, c'est-à-dire le journal par excellence des travaux utiles et des travaux d'agrément, a augmenté, à partir du 1^{er} avril 1897, son format et le nombre de pages. Elle donne, sans augmentation de prix : 1^o Quatre pages de plus. 2^o Une gravure coloriée sur la première page de chaque numéro. 3^o Les romans illustrés peuvent être reliés à part.

Les 52 numéros qu'elle publie chaque année contiennent plus de 2,000 dessins de toutes sortes : dessins de modes, de tapisserie, de crechet, de broderie, plus 24 feuilles contenant les patrons en grandeur naturelle de tous les objets constituant la toilette, depuis le linge jusqu'aux robes, manteaux, vêtements d'enfants ; elle offre en plus à ses abonnés 24 patrons découpés sur différentes tailles à choisir sur 250 modèles de tous genres.

Le public n'est pas contraint à s'abonner pour l'année entière ; il peut s'abonner à l'essai pour trois mois.

Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui, désirant mieux se renseigner sur le Journal, en fera la demande par lettre affranchie.

Prix pour les départements : 1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. — 4^e édition, avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de M. l'Administrateur rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi s'abonner dans tous les bureaux de poste et dans toutes les librairies des départements.

ABONNEMENTS D'ESSAI

DE TROIS MOIS

du 1^{er} octobre au 15 décembre inclus

JOURNAL DES DEMOISELLES

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois

Paris : 3 fr. ; Départements : 3 fr. 50

67 années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du *Journal des Demoiselles*, et ont placé cette publication, la meilleure marché et la plus complète de toutes celles du même genre, à la tête des plus intéressantes et des plus pratiques de notre époque.

LA TOILETTE DES ENFANTS

RECUEIL DE MODES ENFANTINES

Paraissant le 1^{er} de chaque mois

France : 1 fr. 50

Cette charmante publication, dédiée aux mères de famille qui s'occupent de la toilette de leurs enfants, contient :

Une causerie sur les Modes enfantines Des Modèles de robes

Chapeaux, manteaux, lingerie, layettes, pour fillettes et garçons

Un et souvent deux Patrons découpés

Une gravure de Modes coloriée

Et, enfin, une planche trimestrielle contenant patrons et broderies

LA POUPEE MODELE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Paraissant le 15 de chaque mois

Paris : 1 fr. 75 ; Département : 2 fr. 25

Venant rappeler chaque mois, avec des surprises nouvelles, le souvenir du donateur. Texte illustré de plus de 200 magnifiques gravures. Contient en outre chaque mois :

Cartonnages coloriés

Figurines à découper ; Décors de théâtre

Surprises de toutes sortes

On s'abonne par Mandat-poste à l'ordre de M. F. THIERY, Directeur du journal, 14, rue Drouot.

ENVOI GRATUIT D'UN NUMÉRO SPÉCIMEN

LE MONITEUR

DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX

PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE

PLUS DE LITTÉRATURE

PLUS DE RECETTES DE CUISINE

PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

ON DEMANDE UN ÉLÈVE EN PHOTOGRAPHIE

PHOTOGRAPHIE D'ART

J. VALDIGUIÉ

5, rue du Portail-Alban, 5, Cahors

ADMIS A L'EXPOSITION DE 1900

MEMBRE DU CONGRÈS PHOTOGRAPHIQUE

QUI A EU LIEU A PARIS EN JUILLET

DERNIER

Reproductions et agrandissements en toutes dimensions de portraits, gravures, pastels, peintures, etc., par tous procédés ayant obtenu les plus hautes récompenses pour ce genre de travaux, aux Expositions universelles, 8 fois hors concours et membre du jury.

Photographie la nuit à la lumière artificielle

Nouvelle installation du matériel

suivant les grands progrès du jour

CÉLÉBRITÉ, TRAVAUX SOIGNÉS ET GARANTIS

PAR TOUS PROCÉDÉS

A VENDRE coupe de bois

CHÈNE et CHATAIGNIER,

d'une contenance de 4 hectares, à

Auliac, commune de Peyrilles,

par gare Peyrilles. Pour renseignements,

s'adresser à Monsieur

AUJOL, à Auliac (Lot).

LE VÉRITABLE

EXTRAIT DE VIANDE

LIEBIG

est un

PUR JUS de VIANDE de BŒUF

TRÈS CONCENTRÉ

dont l'Utilité dans la Cuisine

journalière est incontestable.

SE VEND CHEZ TOUS LES ÉPICIERS ET

MARCHANDS DE COMESTIBLES.

LE JOURNAL DU LOT

EST EN VENTE

à Cahors

Chez M. HERBLIN, au kiosque de la place

d'Armes.

— M^{me} LAVAL, buraliste, boulevard

Gambetta.

— Mlle Euphrasie IMBERT, marchande de

journaux, à côté de la Mairie.

— Mlle MOLINIE, buraliste, rue de la

Mairie.

— M. MAURY, marchand de journaux,

16, rue Nationale.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.